

UIMM

Loire-Atlantique

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

CATALOGUE DE FORMATIONS ET PRESTATIONS

2024

L'EXPERTISE AUX SERVICES DES
ADHÉRENTS



#FabriqueAvenir



**Tu travailleras
de nouveaux métaux
pour bâtir
un nouveau monde.**

Transformez votre vie iron-job.fr

 **AVEC
L'INDUSTRIE**
ON A UN Avenir à Fabriquer

MÉCLA SERVICES EST CERTIFIÉE DEPUIS AOUT 2021

Qualiopi
processus certifié

REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

À ce titre, MECLA Services est habilitée à recevoir des fonds publics.

BILAN 2023 ILS NOUS FONT CONFIANCE

764
personnes formées

74
formations

Des entreprises engagées dans la formation de leurs salariés



119 entreprises différentes ont participé à au moins une formation

 102 PME/ETI

 17 Grands Groupes

95%
taux de satisfaction des formations

Taux de réussite à la certification
CCPM : **100 %**
(2 personnes présentées / 2 reçues)

SOMMAIRE

FORMATIONS ET PRESTATIONS PAR CATÉGORIE

FORMATIONS EN DROIT SOCIAL

Nouvelle Convention Collective : la classification	mardi 16 janvier 2024	page 1
Conclusion, exécution, rupture du contrat de travail	mardi 6 février 2024	page 2
Vue générale de la Nouvelle Convention Collective pour les dirigeants	jeudi 14 mars 2024	page 3
Nouvelle Convention Collective : la rémunération	mardi 9 avril 2024	page 4
Nouvelle Convention Collective : la durée du travail (entreprises avec délégué syndical)	mardi 14 mai 2024	page 5
Nouvelle Convention Collective : la durée du travail (entreprises de moins de 50 salariés, sans délégué syndical)	mardi 4 juin 2024	page 6
Nouvelle Convention Collective : les relations individuelles de travail	mardi 2 juillet 2024	page 7
Sécuriser l'exercice du pouvoir disciplinaire de l'employeur	mardi 19 novembre 2024	page 8

PRESTATION EN DROIT SOCIAL

Audit social	À la demande	page 9
--------------	--------------	--------

FORMATIONS EN SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Le cadre réglementaire Santé-Sécurité pour les managers	jeudi 18 janvier 2024	page 11
Cycle - Devenir animateur Santé Sécurité Environnement	Cycle complet 5 jours	page 12
Premiers pas d'une démarche RSE	mardi 28 mai 2024	page 18
La Santé-Sécurité pour la fonction RH	mardi 24 septembre 2024	page 19

Optimisation des vérifications générales périodiques et des formations sécurité	mardi 8 octobre 2024	page 20
La prévention des RPS en faveur de la Qualité de Vie Professionnelles et tarification	jeudi 7 novembre 2024	page 21
Ergonomie en milieu industriel	À la demande	page 22

PRESTATION EN SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Accompagnement industriel HSE	À la demande	page 23
-------------------------------	--------------	---------

PRESTATION EN PERFORMANCE

Accompagnement Industriel ECO	À la demande	page 24
-------------------------------	--------------	---------

FORMATIONS EN RESSOURCES HUMAINES

Analyser et décrire les postes dans son entreprise	jeudi 25 janvier 2024	page 25
Repenser et muscler ses pratiques de recrutement	mardi 13 février 2024	page 26
Appréhender les certifications professionnelles de l'industrie	mardi 19 mars 2024	page 27
Booster son attractivité en tant que PME/TPE pour réussir ses recrutements	mardi 16 avril 2024	page 28
Mettre en place et conduire les entretiens professionnels	mardi 21 mai 2024	page 29
Formation des tuteurs dans leur rôle et missions	jeudi 13 juin 2024 + 1/2 journée le 04/07	page 30
Gérer les compétences au service de la performance de l'entreprise et de ses équipes : accompagner, développer et transférer les compétences	mardi 17 septembre 2024	page 31
CCPI : Évaluation des compétences	mardi 1 ^{er} octobre 2024	page 32

PRESTATIONS EN RESSOURCES HUMAINES

Classification	À la demande	page 33
Recrutement	À la demande	page 34
RH	À la demande	page 35

PRESTATION PLURIDISCIPLINAIRE

Diag générique	À la demande	page 36
----------------	--------------	---------

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE LA CLASSIFICATION

MARDI 16 JANVIER 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de fonctionnement de la nouvelle classification de la branche
- Maîtriser le système de classification des emplois de la métallurgie (analyser le contenu d'un emploi)

PROGRAMME

Les principes fondamentaux du système de classification

- Points de vigilance
- Qu'est-ce que le système de classification de la métallurgie ?
- A quoi sert la classification ?
- Etapes de mise en oeuvre de la nouvelle classification
- Information-consultation du CSE
- Méthode et outils associés
- Processus de classification dans la branche

La prise en main du référentiel d'analyse

- Exercice d'appropriation du référentiel paritaire d'analyse des emplois
- Comprendre les 6 critères classants

Eclairage sur les questions récurrentes

- Quelques rappels de bonnes pratiques
- Notions de polyvalence et de polycompétences
- Gestion des diplômes

Cotation autonome sur vos descriptifs d'emploi

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH



PRÉREQUIS

Connaître l'organisation et les métiers de l'entreprise et disposer d'une connaissance RH sur les thématiques abordées



MÉTHODES

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Chaque stagiaire est invité, s'il le souhaite, à venir en formation avec ses propres fiches d'emploi en vue des mises en pratique de classement.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Cotation et quiz



ANIMATION

Anaëlle Ropers
Juriste en droit social UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE CONCLUSION, EXECUTION, RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

MARDI 6 FÉVRIER 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître les spécificités de la Nouvelle Convention Collective relatives aux relations individuelles de travail et à la rémunération
- Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Rappel de la hiérarchie des normes

Ancienneté

- Calcul de l'ancienneté conventionnelle à la formation du contrat
- Calcul de l'ancienneté conventionnelle à la rupture du contrat

Période d'essai

Suspension du contrat de travail

- Maladie et accident
- Congés liés à la parentalité
- Congés exceptionnels pour évènement de famille
- Congés payés supplémentaires

Rémunération du contrat de travail

- Salaires minima hiérarchiques
- Prime d'ancienneté
- Contreparties salariales à certaines organisations du travail
- Paniers
- Rémunération des inventions
- Garantie conventionnelle de rémunération

Rupture du contrat de travail

- Démission
- Licenciement
- Départ volontaire et mise à la retraite
- Clause de non concurrence

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH



PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit du travail et/ou expérience en gestion de personnel et paie



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Marie Minier et Nathalie Rozec
Juristes en droit social UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE VUE GÉNÉRALE DE LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE POUR LES DIRIGEANTS

JEUDI 14 MARS 2024

9H-12H30

OBJECTIFS

- Saisir les impacts de la Nouvelle Convention Collective
- Connaître les éléments saillants de la Nouvelle Convention Collective

PROGRAMME

Les origines et le projet de calendrier

- Pourquoi ces travaux ?
- Que s'est-il passé jusqu'à présent ?
- Les thèmes négociés
- Le calendrier

Aperçu des textes

- Principes et architecture
- Classification
- Temps de travail
- Santé, conditions de travail et QVT
- Relation individuelle
- Accord signé : emploi – formation
- Protection sociale
- Rémunération
- Dialogue social en entreprise

Les chantiers et la communication

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeants



PRÉREQUIS

Aucun



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique / Responsable du Pôle Juridique UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent – inter : 0 €
Adhérent – intra : 0 €
Non adhérent – inter : 540 €
Non adhérent – intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 – ui44@ui44.fr

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE LA RÉMUNÉRATION

MARDI 9 AVRIL 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Décrypter les éléments de rémunération et frais professionnels de la Nouvelle Convention Collective
- Mesurer l'impact de la Nouvelle Convention Collective sur la masse salariale

PROGRAMME

Rappel de la hiérarchie des normes

Nouveaux salaires minima hiérarchiques nationaux

- Montants des salaires minima hiérarchiques (SMH)
- Assiette de comparaison
- Période transitoire

Prime d'ancienneté

Rémunération des salariés auteurs d'une invention

Contreparties salariales à certaines organisations particulières du travail

- Contrepartie au titre du travail en équipes successives
- Contrepartie au titre du travail de nuit
- Contrepartie au titre du travail accompli exceptionnellement de nuit, un dimanche et/ou un jour férié

Indemnité de repas

Maintien de salaire en cas d'absence

Garantie conventionnelle de rémunération

Rémunération des alternants

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH



PRÉREQUIS

Disposer de connaissances en RH et paie



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Guillaume Bourgeois
Juriste en droit social UIMM 44

Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique / Responsable du Pôle Juridique UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE LA DURÉE DU TRAVAIL (entreprises avec délégué syndical)

MARDI 14 MAI 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Rappel de la hiérarchie des normes

Règles générales de durée du travail

- Le temps de déplacement professionnel
- Le temps d'habillage et de déshabillage
- Le temps d'astreinte
- Les durées maximales du travail et repos quotidien
- Le recours aux heures supplémentaires

Organisation du temps de travail sur une période supérieure à la semaine

Conventions de forfait

- Forfait en heures
- Forfait en jours

Outils d'augmentation des temps de production

- Travail en continu pour raisons économiques
- Equipes de suppléance
- Travail de nuit

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH



PRÉREQUIS

Connaître l'organisation et les métiers de l'entreprise et disposer d'une connaissance RH sur les thématiques abordées



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Cas pratiques et quiz



ANIMATION

Marie Minier et Anaëlle Ropers
Juristes en droit social UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE LA DURÉE DU TRAVAIL (entreprises de moins de 50 salariés, sans délégué syndical)

MARDI 4 JUIN 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître l'essentiel de la Nouvelle Convention Collective en matière d'organisation et temps de travail
- Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Rappel de la hiérarchie des normes

Règles générales de durée du travail

- Le temps de déplacement professionnel
- Le temps d'habillage et de déshabillage
- Le temps d'astreinte
- Les durées maximales du travail et repos quotidien
- Le recours aux heures supplémentaires

Organisation du temps de travail sur une période supérieure à la semaine

Conventions de forfait

- Forfait en heures
- Forfait en jours

Outils d'augmentation des temps de production

- Travail en continu pour raisons économiques
- Equipes de suppléance
- Travail de nuit

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH



PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit du travail et/ou expérience en gestion de personnel et paie



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Marie Minier
Juriste en droit social UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE LES RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL

MARDI 2 JUILLET 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître les spécificités de la Nouvelle Convention Collective relatives aux relations individuelles de travail
- Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Rappel de la hiérarchie des normes

Ancienneté

- Calcul de l'ancienneté conventionnelle à la formation du contrat
- Calcul de l'ancienneté conventionnelle à la rupture du contrat

Période d'essai

Suspension du contrat de travail

- Maladie et accident
- Congés liés à la parentalité
- Congés exceptionnels pour événement de famille
- Congés payés supplémentaires

Rupture du contrat de travail

- Démission
- Licenciement
- Départ volontaire et mise à la retraite
- Clause de non concurrence

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH



PRÉREQUIS

Connaître l'organisation et les métiers de l'entreprise et disposer d'une connaissance RH sur les thématiques abordées



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Guillaume Bourgeois
Juriste en droit social UIMM 44

Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique / Responsable du Pôle Juridique UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

SÉCURISER L'EXERCICE DU POUVOIR DISCIPLINAIRE DE L'EMPLOYEUR

MARDI 19 NOVEMBRE 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Cerner les différents degrés de fautes et de sanctions
- Sécuriser la procédure
- Prévenir les contentieux

PROGRAMME

La notion de faute disciplinaire

- Les fondements du pouvoir disciplinaire
- La définition de la faute disciplinaire
- La preuve de la faute

La sanction disciplinaire

- L'échelle des sanctions
- La définition de la sanction disciplinaire
- Les sanctions interdites

La procédure disciplinaire

- Le champ d'application de la procédure
- Les étapes à respecter
- Les particularités du licenciement

Les risques de contrôle et de contentieux

- L'inspecteur du travail
- Le contrôle du juge

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Assistant RH, Manager



PRÉREQUIS

Disposer de connaissances de base en droit du travail

MÉTHODES

Rappels des fondamentaux juridiques. Actualité jurisprudentielle. Cas pratiques et quiz. Un support complet est remis aux participants.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Anaëlle Ropers et Nathalie Rozec
Juristes en droit social UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhèrent - inter : 400 €
Adhèrent-intra : 1180 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

AUDIT SOCIAL



Contact

Florian Pugliese
Responsable du Pôle
Juridique
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. f.pugliese@ui44.fr

UN ACCOMPAGNEMENT AFIN D'OPTIMISER ET DE SÉCURISER VOS PRATIQUES SOCIALES

Objectifs

- Mettre en conformité vos pratiques sociales
- Relever les non-conformités
- Trouver des solutions adaptées en opportunité

Nos atouts

- Parfaite connaissance de l'environnement social
- Pragmatisme
- Réactivité

Livrable

- Rapport d'audit mettant en lumière les points d'amélioration possibles et un plan d'actions correctives si nécessaire
- Restitution, y compris devant les représentants du personnel

Tarif

- Nous consulter





**Tu commanderas
des robots
pour sublimer
les métaux.**

Transformez votre vie iron-job.fr

 **AVEC
L'INDUSTRIE**
ON A UN Avenir à Fabriquer

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE SANTÉ-SÉCURITÉ POUR LES MANAGERS

JEUDI 18 JANVIER 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Identifier les principales obligations de la prévention des risques professionnels
- Appréhender les principaux risques de l'entreprise, les analyser, les évaluer pour mieux agir
- Faire de la prévention des risques professionnels un acte de management

PROGRAMME

Les notions de législation et de réglementation en matière de santé et sécurité au travail

- Les enjeux de la prévention
- La hiérarchie des textes, veille juridique
- Les obligations de l'employeur et du salarié
- Les principes généraux de prévention
- L'information et la formation
- Les notions de responsabilités civile et pénale, délégation de pouvoir

Les accidents du travail et maladies professionnelles

- Définitions
- Enjeux sociaux et économiques
- Actions à conduire : analyse des causes ...

L'évaluation des risques en matière de santé et sécurité au travail

- Les obligations
- Notions de base : danger, risque, prévention, protection, etc.
- Le document unique et le plan d'action

Les situations de danger grave et imminent

- La notion de danger grave et imminent
- Le droit d'alerte et de retrait

Les acteurs de la prévention : rôles et missions

- Internes : CSE, CSSCT, ...
- Externes : inspection du travail, CARSAT

La relation avec les entreprises extérieures

- Les points clés

Le management de la prévention

- Quand et comment intervenir
- Animer la prévention au quotidien

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, Manager



PRÉREQUIS

Avoir une fonction de management



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 400 €
Adhérent-intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés.



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

CYCLE SSE – DEVENIR ANIMATEUR SANTÉ-SECURITE- ENVIRONNEMENT OU SALARIÉ DÉSIGNÉ COMPÉTENT

2024 - 5 jours de formation

OBJECTIFS

- Devenir une personne compétente en santé-sécurité-environnement
- Acquérir les outils de base d'une démarche de prévention

PROGRAMME

Vous avez désigné dans votre entreprise une personne chargée de la Santé/sécurité et/ou de l'environnement*. Cette personne n'a pas de formation de base en SSE et vous souhaitez la faire monter en compétences.

Le Pôle Industriel HSE vous propose une formation à la carte, adaptée aux besoins des TPE/PME de la métallurgie, pour amener votre chargé(e) de Santé/sécurité et/ou environnement à devenir l'animateur de la démarche SSE dans votre entreprise.

*Rappel : La loi n°2011-867 du 20 juillet 2011 impose à l'employeur depuis 1er juin 2012, de désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise. Le ou les salariés ainsi désignés par l'employeur bénéficient, à leur demande, d'une formation en matière de santé au travail (art. L4644-1 du code du travail).

Thématiques* et Calendrier

Jour 1 - Mardi 20 février 2024

Cadre réglementaire Santé Sécurité et Environnement

Jour 2 - Jeudi 21 mars 2024

Démarrer la démarche SSE : l'évaluation des risques

Jour 3 - Jeudi 18 avril 2024

Approfondir la démarche SSE : la planification

Jour 4 - Jeudi 16 mai 2024

Approfondir la démarche SSE : gérer des risques particuliers

Jour 5 - Jeudi 6 juin 2024

Pérenniser la démarche SSE

* Le contenu peut varier légèrement en fonction des besoins du groupe

A la carte : possibilité de choisir les jours de formation qui vous sont nécessaires.

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques, illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Cas pratiques et quiz. Certification UIMM (CCPM 5012) possible pour le cycle complet.



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 € HT/jour
-10% à partir de 3 jours de formation soit 315 € HT/jour
-20% pour le cycle complet de 5 jours soit 280 € HT/jour

Non adhérent : 530 € HT/jour
-10% à partir de 3 jours de formation soit 475 € HT/jour
-20% pour le cycle complet de 5 jours soit 425 € HT/jour

Certification UIMM : 300 € HT
Numéro de certification : CCPM 2021 0012
RS 5995

Date d'enregistrement 2021
Les modalités de certification : la certification a lieu dans nos locaux en conformité avec le référentiel.

Télécharger le référentiel [ici](#)



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

CADRE RÉGLEMENTAIRE SANTÉ-SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

MARDI 20 FÉVRIER 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 1

OBJECTIFS

- Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires
- Connaître les acteurs de la prévention et de l'environnement et le rôle de l'animateur SSE dans l'entreprise
- Appréhender les enjeux de la prévention et de l'environnement

PROGRAMME

Les sources du droit en SSE

Les acteurs internes et externes de la Prévention (CSE, CARSAT, etc.)

Les responsabilités civiles et pénales en Santé/Sécurité au travail

Les bases de la réglementation environnementale

La réglementation ICPE

Les acteurs de l'environnement et les aides

Se tenir informer

- La veille réglementaire
- Les sources documentaires

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Échanges entre participants. Cas pratiques



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

DÉMARRER LA DÉMARCHE SSE : L'ÉVALUATION DES RISQUES

JEUDI 21 MARS 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 2

OBJECTIFS

- Connaître les bases de la réglementation en matière de prévention
- Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels et rédiger le document unique
- Utiliser le document unique comme outil de prévention

PROGRAMME

Le contexte réglementaire

L'évaluation des risques professionnels et le document unique comme outil de pilotage

- Notions de base autour des risques
- La démarche d'évaluation des risques professionnels
- Présentation d'une méthode d'analyse des risques (outils UIMM Loire-Atlantique) avec étude de cas
- Outil de pilotage : mettre en oeuvre et suivre un plan d'action
- Document unique et communication

La gestion des entreprises extérieures

- Plan de prévention
- Protocole de sécurité
- Permis de feu

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Échanges entre participants. Cas pratiques



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

APPROFONDIR LA DÉMARCHE SSE : LA PLANIFICATION

JEUDI 18 AVRIL 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 3

OBJECTIFS

- Connaître ses obligations réglementaires en matière de vérifications générales périodiques
- Connaître les principales formations et habilitations en matière de santé-sécurité
- Optimiser la gestion et la traçabilité

PROGRAMME

Analyse de l'organisation de la prévention

- Accueil et formation à la sécurité
- Contrôles et vérifications périodiques
- La maintenance
- Affichages obligatoires
- Organisation des secours
- Travailleurs particuliers

Le choix et la gestion des équipements de Protection Collective et Individuelle

- Les critères de choix
- L'implication de tous dans le choix et le port des EPI

Intégration de la sécurité dans les projets (bâtiments, équipements de travail)

CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Échanges entre participants. Cas pratiques



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

APPROFONDIR LA DÉMARCHE SSE : GÉRER DES RISQUES PARTICULIERS

JEUDI 16 MAI 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 4

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux de la prévention des risques chimiques, incendie et explosion
- Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser une évaluation des risques chimiques et un zonage ATEX

PROGRAMME

Le risque chimique

- Le contexte réglementaire européen et français
- REACH / CLP - notions
- Les obligations d'évaluation du risque chimique, de suivi et de formation des travailleurs
- La documentation (FDS, étiquette, etc.)
- Méthodologie d'évaluation du risque chimique : présentation, mise à disposition et exercices de mise en application de l'outil SEIRICH

Le risque incendie

- Contexte réglementaire
- Prévention du risque incendie
- Organisation des secours

Le risque explosion

- Contexte réglementaire (zonage ATEX, DRPE)
- Définition des zones ATEX
- Zonages types
- Analyse des risques

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Échanges entre participants. Cas pratiques



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

PÉRENNISER LA DÉMARCHE SSE

JEUDI 6 JUIN 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 5

OBJECTIFS

- Appréhender la mise en oeuvre et la conduite d'une démarche de management de la Santé, Sécurité, Environnement
- Connaître les différents systèmes de management
- Connaître le rôle de l'animateur SSE dans la mise en oeuvre de la démarche SSE

PROGRAMME

La gestion administrative des AT/MP et les coûts associés

- Déclarer un AT
- Combien coûte un AT ?

Suivi et analyse des AT et incidents

- Gestion d'un accident interne
- Analyse de l'accident
- Retour d'expérience et mise en place d'un plan d'actions
- Les indicateurs

Le suivi médical des travailleurs

Mise en place d'une démarche de management SSE

- Les différents systèmes de management SSE (ISO 45001, MASE, 14001, etc.)
- Le principe de l'amélioration continue
- Pérenniser la démarche

Communiquer et motiver autour de la sécurité

- Les outils de communication (affichages, Flash accident, causeries, etc.)
- Visite terrain
- Les acteurs de l'environnement et les aides

CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Réfèrente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

PREMIERS PAS D'UNE DÉMARCHE RSE

MARDI 28 MAI 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises
- Prendre conscience des évolutions sociétales en cours
- Intégrer la Responsabilité Sociétale à sa réflexion stratégique
- S'approprier les étapes de la mise en oeuvre d'une démarche RSE

PROGRAMME

RSE, de quoi parle-t-on ?

- La RSE et vous
- Histoire de la RSE
- Définition et concepts proches
- Les enjeux de la RSE pour une entreprise industrielle

Les obligations règlementaires en lien avec la RSE

Les référentiels de la RSE

- Les référentiels mondiaux
- Les référentiels de branches
- Zoom sur la démarche RSE de l'UIMM

S'engager dans une démarche RSE

- Pourquoi ?
- Par où commencer ?
- Qui est impliqué ?
- Comment prioriser les actions ?

CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Personne en charge des questions de SSE



PRÉREQUIS

Aucun



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 400 €
Adhérent-intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

LA SANTÉ-SÉCURITÉ POUR LA FONCTION RH

MARDI 24 SEPTEMBRE 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître les obligations réglementaires principales qui régissent la gestion de la santé et la sécurité dans l'entreprise
- Identifier les points de vigilance en matière de santé sécurité pour la fonction RH
- Comprendre les mécanismes de la réparation AT/MP
- Participer à la prévention des risques en entreprise en assurant le respect de la réglementation pour le volet RH en matière de santé sécurité

PROGRAMME

Notions générales en matière de santé et sécurité au travail

- Les enjeux de la prévention
- Les obligations de l'employeur et du salarié
- Les notions de responsabilités civile et pénale, délégation de pouvoir
- Les acteurs internes et externes de la prévention

Les travaux interdits ou réglementés pour certains publics

- Mineurs et stagiaires
- CDD et intérimaires
- Femmes enceintes, venant d'accoucher ou allaitantes

Accueil et formations obligatoires en santé/sécurité

- Formations et accueil généraux (accueil, formation générale au poste...)
- Formations spécifiques à certains publics (CDD, intérimaires, mineurs...)
- Formations spécifiques à certains risques (risque chimique, travail sur écran...)

Le suivi médical des salariés

- Visites d'information et de prévention
- Suivi adapté
- Suivi individuel renforcé
- Suivi post-professionnel
- Maintien dans l'emploi

Les accidents du travail et maladies professionnelles

- Définitions
- La procédure d'instruction des dossiers et les recours
- Le retour à l'emploi
- La tarification

La gestion de la « pénibilité » par la fonction RH

- Les facteurs de risques – généralités
- La déclaration d'exposition – généralités
- Incidences pour les entreprises et pour les salariés exposés
- Accords et plans d'actions

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Personne ayant en charge les Ressources Humaines



PRÉREQUIS

Disposer d'une expérience professionnelle en RH



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent – inter : 400 €
Adhérent-intra : 1180 €
Non adhérent – inter : 540 €
Non adhérent – intra : 1460 €

Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 – ui44@ui44.fr

OPTIMISATION DES VÉRIFICATIONS GÉNÉRALES PÉRIODIQUES ET DES FORMATIONS SÉCURITÉ

MARDI 8 OCTOBRE 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître ses obligations réglementaires en matière de vérifications générales périodiques
- (bâtiment et des équipements de travail)
- Connaître les principales formations et habilitations en matière de santé-sécurité
- Optimiser la gestion et la traçabilité

PROGRAMME

VERIFICATIONS GENERALES

Les vérifications générales périodiques en entreprise

- Le principe
- Les organismes compétents : qualifié-agréé-accrédité-notifié
- Les contrôles et vérifications en interne

Zoom sur les principales vérifications

- Equipements de travail
- Appareils de levage et manutention
- Incendie
- Electricité
- Equipement de protection individuelle
- Autres vérifications

La gestion et le suivi

- Tenir ses registres de sécurité
- Traiter les observations des rapports
- Gérer la traçabilité

LES FORMATIONS SECURITE

Les formations sécurité

- Le Principe des formation/habilitation/autorisation
- Le rôle et le contenu des formations sécurité
- La formation générale à la sécurité

Les formations spécifiques

- Levage
- Electricité
- Produits chimiques manipulés
- SST
- Incendie
- Autres formations
- Formations pour les intérimaires

La gestion et le suivi

- Assurer le suivi des formations / habilitations
- Optimiser le financement des formations

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Personne en charge ou impliquée dans les questions de prévention des risques professionnels, Personnel de maintenance



PRÉREQUIS

Disposer d'une expérience professionnelle en Santé-Sécurité



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Mise en situation et quiz.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 400 €
Adhérent-intra : 1180 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1460 €

Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

LA PRÉVENTION DES RPS EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

JEUDI 7 NOVEMBRE 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître le contexte législatif et les enjeux pour l'entreprise
- Connaître et comprendre les composantes des risques psychosociaux, les facteurs de risques et les conséquences pour les salariés et les managers
- Aider l'entreprise à engager une réflexion sur les moyens d'action et de prévention envisageables

PROGRAMME

Les risques psychosociaux, de quoi s'agit-il ?

- Des constats
- Quelques fondamentaux
- Le cadre juridique et les obligations des entreprises

Les composantes des RPS et les facteurs à risque

- Les composantes des RPS
- Les conséquences
- Le stress professionnel
- Les violences et le harcèlement moral et sexuel

RPS, organisation du travail et pratiques managériales

- L'organisation du travail
- Les pratiques managériales peuvent devenir pathogènes

Faire face à des situations : prévenir, détecter et gérer

- Prévenir le stress et les RPS
- Détecter : le rôle du manager
- Gérer : procédure d'urgence

Qualité de Vie au Travail

- Définition
- Enjeux pour l'entreprise
- Les dimensions de la QVT
- Mise en oeuvre d'une démarche QVT
- Les indicateurs
- Les leviers possibles

CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Manager, Personne en charge ou impliquée dans les questions de prévention des risques professionnels, Personnel médical



PRÉREQUIS

Disposer d'une expérience professionnelle en RH ou Santé-Sécurité



MÉTHODES

Animation commune Pôles Compétences, Juridique et industriel HSE. Apports théoriques illustrés par des exemples.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Mise en situation et quiz



ANIMATION

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Nathalie Rozec
Juriste en droit social UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhèrent - inter : 400 €
Adhèrent-intra : 1180 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1460 €

Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

ERGONOMIE EN MILIEU INDUSTRIEL

A LA DEMANDE

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Faire connaître les principales notions d'ergonomie
- Permettre d'utiliser, en ce domaine, un langage adapté et commun
- Donner le réflexe de prendre en compte la dimension ergonomique dans un secteur d'activité et de responsabilité

PROGRAMME

L'ergonomie

- Origine
- Définitions
- Champ d'action

Le dimensionnement des postes de travail

- Les données anthropométriques de base
- La conception des postes de travail
- Les incidences des mauvaises postures : lombalgies et troubles musculo-squelettiques (tms)

Les principaux champs de l'ergonomie : le confort thermique, le confort visuel, le confort auditif

Présentation d'un outil d'analyse de poste de travail

- Méthode d'évaluation des conditions de travail
- L'évaluation des paramètres
- L'utilisation de la méthode

CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE



PUBLICS

Dirigeant, Cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels



PRÉREQUIS

Disposer d'une expérience professionnelle en Santé-Sécurité



MÉTHODES

Animation par un ergonome. Apports théoriques illustrés par des exemples. Illustration de cas pratiques issus d'interventions réelles.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 400 €
Adhérent-intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

ACCOMPAGNEMENT INDUSTRIEL HSE



Contact

Aurore Durand
Responsable du Pôle
Industriel HSE
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. a.durand@ui44.fr

UNE EXPERTISE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Objectifs

- Se mettre en conformité avec les principales obligations
- Construire son plan d'actions
- Mettre en place une démarche de prévention pérenne

Nos atouts

- Connaissance des activités de nos entreprises
- Des outils disponibles et adaptés aux PME
- Analyse des pratiques existantes et des documents internes existants et visite terrain approfondie
- Bonne connaissance du réseau de la prévention dans le département

Livrable

- Rapport mettant en avant les points d'amélioration possibles
- Restitution orale possible

Tarif

- Nous consulter



DIAGNOSTIC INDUSTRIEL TPE-PME



Contact

Aurore Durand
Responsable du Pôle
Industriel ECO
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. a.durand@ui44.fr

UN ACCOMPAGNEMENT POUR AMÉLIORER VOTRE PERFORMANCE GLOBALE

Objectifs

- Identifier le taux de valeur ajoutée de la production
- Identifier les enjeux à moyen et long termes
- Identifier les pistes de progrès et les formaliser

Nos atouts

- Utilisation de l'outil de la VSM (Value Stream Mapping) pour identifier : le type de flux, le temps d'écoulement de porte à porte, le ratio de valeur ajoutée, les en-cours et les stocks, vos modes de management visuel de la performance et de la démarche de progrès sur tous les niveaux de l'entreprise (de l'opérateur à la direction et des fonctions supports), les points forts et les points de progrès sur l'ensemble des processus, proposition d'un plan d'actions et mise en œuvre
- Notre bonne connaissance des activités de nos entreprises et de leurs problématiques
- Une action essentiellement terrain

Tarif

- Nous consulter



ANALYSER ET DÉCRIRE LES EMPLOIS DANS SON ENTREPRISE

MARDI 25 JANVIER 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Maîtriser la rédaction des fiches de postes et des référentiels de compétences en vue de leur déploiement et utilisation en entreprise
- Travailler en amont les données pour les intégrer à un logiciel de SIRH

PROGRAMME

Les outils : finalité et contenu

- Distinguer les différents outils possibles dans les entreprises pour évoquer les postes : notamment les fiches de poste et les référentiels de compétences
- Clarifier la finalité et l'intérêt des outils et leurs utilisations possibles
- Définir leur contenu parmi les différentes possibilités en fonction de la finalité visée : que veut-on mettre en avant et comment veut-on l'utiliser et le diffuser ?

Focus sur la Compétence

- Clarifier la notion de compétence
- Définir, identifier, formuler et classer les compétences
- Intégrer les compétences dans les fiches de poste
- Mettre en place des niveaux de compétences cibles dans des référentiels

Choisir son modèle et le préparer

- Préparer son modèle adapté au besoin de son entreprise
- S'entraîner à rédiger ses fiches de poste / référentiels de compétences : formuler les rôles et missions, les compétences, les responsabilités, etc.
- Intégrer la notion de compétence dans les systèmes d'évaluation (entretien individuel, etc.)

CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE



PUBLICS

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH, Responsable formation, Assistant formation



PRÉREQUIS

Disposer d'une connaissance RH globale sur les thématiques abordées



MÉTHODES

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique avec constitution d'outils possible en fonction des besoins des participants. Chaque stagiaire est invité, s'il le souhaite, à venir en formation avec ses propres documents internes pour analyse, amélioration, etc.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par quiz
Mise en situation ou cas pratique



ANIMATION

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 400 €
Adhérent-intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

REPENSER ET MUSCLER SES PRATIQUES DE RECRUTEMENT

MARDI 13 FÉVRIER 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Maîtriser les nouveaux enjeux du recrutement (Job Board, Réseaux sociaux, comportements candidats)
- Repenser ses stratégies de recrutement et flécher les bons outils et les bons budgets
- Diversifier et « enrichir » ses techniques de recrutement
- Se former aux outils, techniques, méthodes et veille du sourcing digital

PROGRAMME

Introduction : recruter en 2024

- Recruter sans discriminer - Cadre légal et nourrir sa stratégie de recruteur
- Nouveaux outils, nouvelles attentes, nouveaux comportements
- Qu'est-ce qu'un profil pénurique ?
- Chasse/ Approche Directe/Sourcing : KEZACO ?

L'annonce : 1^{er} outil de sourcing

- Les bonnes pratiques... et les moins bonnes
- Caractéristiques, blocs-clés, incontournables
- Rédiger une annonce attractive et sélective

Définir son besoin et mettre en oeuvre sa stratégie de sourcing

- Où sont les candidats ? Comment les identifier ?
- Comment « échanger avec eux » ? Quelles techniques d'approches ? Quel contenu d'échange conversationnel avec eux ?
- Se faire une idée des outils de sourcing à disposition : les payants et gratuits. Conseil sur la boîte à outil

Quel process de recrutement pour profil pénurique ?

- Repenser le process existant
- Comment : exemples concrets en PME

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH, Responsable formation, Assistant formation, Personne en charge du recrutement



PRÉREQUIS

Être en charge d'une fonction RH / Recrutement, en tant que dirigeant (TPE) ou personne occupant un poste dédié - Avoir recherché des profils dits « pénuriques » - « Être sensible » à la culture digitale



MÉTHODES

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique avec constitution d'outils possible en fonction des besoins des participants.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par quiz
Mise en situation ou cas pratique



ANIMATION

Julien Le Guennec
Consultant RH



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 400 €
Adhérent-intra : 1180 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1460 €

UIMM
Loire-Atlantique

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

APPRÉHENDER LES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES DE L'INDUSTRIE

MARDI 19 MARS 2024

9H-12H30

OBJECTIFS

- Comprendre la politique de la branche en matière de certifications professionnelles et identifier l'offre de certifications
- Maîtriser le dispositif de certification professionnelle afin d'intégrer les certifications à la politique RH de l'entreprise

PROGRAMME

L'OFFRE DE CERTIFICATIONS DE LA BRANCHE DE LA MÉTALLURGIE ET INTER-INDUSTRIE

Comprendre la politique de la branche

- Révision régulière des référentiels et création de nouvelles certifications pour s'adapter à l'évolution des métiers et des besoins (ingénierie nationale, référentiels construits avec les entreprises)
- Habilitation des OF (qualité)
- Objectif d'inscription au RNCP de l'ensemble des certifications

Se repérer parmi les différents types de certification : CQPM, CQPI, BDC, CCPM, CCPI

Identifier la certification la plus adaptée au besoin du salarié / de l'entreprise

LA DÉMARCHE DE CERTIFICATION DES COMPÉTENCES

Intégrer la certification des compétences à sa politique de gestion RH

- Outil de gestion prévisionnelle des compétences, outil de montée en compétences, de reconnaissance, de recrutement
- Public : salariés / demandeurs d'emploi – tous domaines – tous niveaux (3 à 6)

Distinguer les différentes voies d'accès

Identifier les étapes de certification des compétences

Se repérer dans les dispositifs de financement existants

CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE



PUBLICS

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH, Responsable formation, Assistant formation



PRÉREQUIS

Disposer d'une connaissance RH globale sur les thématiques abordées



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples pratiques. Un support complet est remis à chaque participant



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par quiz
Mise en situation ou cas pratique



ANIMATION

Mélinda Sellin
Référente Certifications professionnelles UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent – inter : 200 €
Adhérent-intra : 590 €
Non adhérent – inter : 270 €
Non adhérent – intra : 730 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 – ui44@ui44.fr

BOOSTER SON ATTRACTIVITÉ EN TANT QUE PME/ TPE

MARDI 16 AVRIL 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Identifier, comprendre et valoriser des « marqueurs d'attractivité » de sa propre organisation
- Maîtriser les nouveaux enjeux du recrutement (Job Board, Réseaux sociaux, comportements candidats)
- Mettre en oeuvre des outils « simples » et efficaces pour valoriser son entreprise et réussir ses recrutements

PROGRAMME

En 2024, Marque Employeur – Attractivité, de quoi parle-t-on à l'échelle d'une TPE/PME Industrielle ?

Construire et mettre oeuvre une Stratégie Marque Employeur dans son entreprise

- Réaliser un Diagnostic de la Marque Employeur à partir d'un outil concret
- Identifier ses propres composantes de la Marque Employeur

3 médias comme terrains d'expression de la marque employeur

- Annonce : Comment réinventer ce média traditionnel ?
- Le site carrière : Bonnes pratiques pour une TPE/PME
- Les réseaux sociaux : Vers le community management RH ? Que faire ?

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH, Responsable formation, Assistant formation, Personne en charge du recrutement



PRÉREQUIS

Être en charge d'une fonction RH / Recrutement, en tant que dirigeant (TPE) ou personne occupant un poste dédié. « Être sensible » à la culture digitale



MÉTHODES

Apports théoriques, mises en situations pratiques, exercices en commun



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Exercices, études de cas ou mises en situation



ANIMATION

Julien Le Guennec
Consultant RH



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 400 €
Adhérent-intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

UIMM
Loire-Atlantique

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

METTRE EN PLACE ET CONDUIRE LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

MARDI 21 MAI 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Mettre en place, faire vivre et conduire des entretiens individuels et professionnels efficaces avec ses collaborateurs et en faire un véritable outil de management

PROGRAMME

Associer l'entretien individuel à un outil de management

Se repérer dans les dispositifs existants

- Entretien professionnel, entretien individuel, entretien de suivi forfait jours, etc.

Identifier les finalités et les enjeux des différents entretiens pour son entreprise

Mettre en place ses supports d'entretien (entretien individuel et entretien professionnel) en respectant les différentes parties de ceux-ci en lien avec les objectifs

Favoriser les conditions de réussite de l'entretien avant, pendant et après

Respecter quelques règles de communication

- Écouter, reformuler, questionner, etc.

Simuler des situations d'entretien

- Mise en situation

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH, Responsable formation, Assistant formation



PRÉREQUIS

Disposer d'une connaissance RH globale sur les thématiques abordées



MÉTHODES

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique avec constitution d'outils possible en fonction des besoins des participants. Chaque stagiaire est invité, s'il le souhaite, à venir en formation avec ses propres documents internes pour analyse, amélioration, etc.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par quiz
Mise en situation ou cas pratique



ANIMATION

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 400 €
Adhérent-intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

FORMATION DES TUTEURS DANS LEUR RÔLE ET MISSIONS

JEUDI 13 JUIN 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Fournir méthodes et outils pour préparer les rencontres avec la ou les personnes accompagnées, et les conduire progressivement vers l'autonomie dans ses activités.
- A la demande de l'entreprise, les participants pourront passer le CCPI « Tutorat en Entreprise » après une période de mise en pratique dans l'entreprise

PROGRAMME

Introduction

- Tour de table, présentation de chaque participant
- Attente de chacun quant à la formation, expérience actuelle en tant que tuteur
- Présentation de la formation

Définition du tuteur dans l'entreprise

- Responsabilités et missions du tuteur : droits, devoirs, contraintes, moyens
- Rappel des obligations envers un apprenti mineur par rapport à un apprenti majeur

Identifier et comprendre les besoins du tuteur

- Comprendre et s'adapter aux nouvelles générations : mode de fonctionnement, attentes, etc.
- Profil des apprentis
- Besoins individuels et leviers de la motivation
- Identifier les dynamiques d'apprentissage et les conditions favorables à l'apprentissage

Condition d'un tutorat réussi

- Accueil au poste (accueil général et présentation de l'entreprise étant assurés ou non par le service RH), intégration au poste

Transférer ses compétences – vers l'autonomie et la certification

- Le métier : la fiche de poste, le référentiel de la formation
- Le programme de formation pratique dans l'entreprise
- La construction d'une séance de transmission de compétences

Suivre l'alternance et suivre le jeune

- Le lien avec les organismes de formation
- La mise en place des points réguliers
- La communication positive et structurée : faire un feed back, fixer des objectifs

Evaluer le tuteur

- Rôle et utilité de l'évaluation : dédramatiser et positiver
- Les différentes formes d'évaluation et supports d'évaluation
- Structurer ses entretiens d'évaluation

CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE



PUBLICS

Toute personne amenée ou qui sera amenée à tuteur une personne en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation)



PRÉREQUIS

Avoir une personne en alternance à accompagner



MÉTHODES

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique avec constitution d'outils possible en fonction des besoins des participants.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par quiz ou mise en situation ou cas pratique.



ANIMATION

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 600 €
Adhérent-intra : 1 770 €
Non adhérent - inter : 810 €
Non adhérent - intra : 2 190 €

Certification UIMM : 300 € HT

UIMM
Loire-Atlantique

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

GÉRER LES COMPÉTENCES AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE ET DE SES ÉQUIPES **ACCOMPAGNER, DÉVELOPPER ET TRANSFÉRER LES COMPÉTENCES**

MARDI 17 SEPTEMBRE 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Mettre en place une démarche de gestion des compétences dans l'entreprise et s'approprier les outils pour accompagner les équipes, favoriser le développement des compétences et organiser le transfert des compétences

PROGRAMME

Avant de parler de gestion des compétences, introduction sur la notion de Compétence

- Définition, nature de compétences et la place du contexte

La gestion des compétences ou démarches compétences

- Définition et obligations, enjeux et objectifs pour une entreprise
- La gestion des compétences un outil au service de la stratégie de l'entreprise et du management

Les outils des managers pour identifier, évaluer et développer les compétences des collaborateurs

La transmission des compétences

- Transférer les compétences : intérêt de la démarche, conditions de réussite et pièges à éviter
- Mettre en place le transfert des compétences en respectant les étapes et les suivre
- Identifier les outils adaptés à chaque étape de la démarche

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH, Responsable formation, Assistant formation



PRÉREQUIS

Disposer d'une connaissance RH globale sur les thématiques abordées



MÉTHODES

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique avec constitution d'outils possible en fonction des besoins des participants. Chaque stagiaire est invité, s'il le souhaite, à venir en formation avec ses propres documents internes pour analyse, amélioration, etc.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par quiz
Mise en situation ou cas pratique



ANIMATION

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail



TARIFS HT / JOUR

Adhérent – inter : 400 €
Adhérent-intra : 1180 €
Non adhérent – inter : 540 €
Non adhérent – intra : 1460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 – ui44@ui44.fr

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

MARDI 1^{ER} OCTOBRE 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

+ 2 DEMI JOURNÉES

OBJECTIFS

- Maîtriser la mise en place d'une démarche d'évaluation des compétences en cohérence avec une certification visée et acquérir les outils, techniques et méthodes d'évaluation.
- A la demande de l'entreprise, les participants pourront passer le CCPI « Evaluer les compétences professionnelles » après une période de mise en pratique dans l'entreprise

PROGRAMME

Préparer une évaluation

- Analyser la faisabilité du projet, vérifier l'adéquation de la certification avec les objectifs poursuivis (métier, modalités, candidats...)
- Identifier les enjeux, le contexte de l'intervention
- Analyser les documents spécifiques à la certification visée

Organiser une évaluation

- Mobiliser les acteurs nécessaires à la mise en oeuvre de l'évaluation
- Identifier le processus d'évaluation et les outils adaptés selon les consignes reçues
- Préparer l'intervention
- Adapter les modalités d'évaluation au contexte de l'entreprise ou du poste suivant le dispositif de certification

Conduire une évaluation

- Présenter et introduire la session d'évaluation (déroulé, objectifs et rôle des acteurs)
- Réaliser l'évaluation selon les situations définies en prenant en compte les adaptations
- Renseigner les outils d'évaluation
- Conclure l'évaluation dans le délai imparti

Restituer les résultats de l'évaluation

- Formuler et synthétiser les compétences acquises par le candidat
- Déterminer le résultat de l'évaluation
- Formaliser les écarts constatés avec le niveau visé

Communiquer avec les parties prenantes

- Mettre en oeuvre des techniques de communication adaptées
- Transmettre les résultats de l'évaluation
- Rendre compte
- Proposer des améliorations du dispositif

CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE



PUBLICS

Managers en charges des entretiens et des évaluations des compétences. Évaluateurs de jurys de certification de la métallurgie. Tuteurs, maîtres d'apprentissage.



PRÉREQUIS

Disposer d'une connaissance RH globale sur les thématiques abordées et/ou être amené à réaliser des entretiens d'évaluation des compétences dans l'exercice de sa fonction.



MÉTHODES

Le contenu de la formation et notamment les cas pratiques peuvent être adaptés en fonction du profil des participants. Plusieurs sessions afin de permettre aux participants de s'exercer sur le terrain, de mettre en place des actions identifiées en formation et d'ajuster les compétences acquises sur le terrain aux exigences de la certification.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par quiz
Mise en situation ou cas pratique
Jury final CCPI.



ANIMATION

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail



TARIFS HT POUR 2 JOURS

Adhèrent - inter : 800 €
Adhèrent-intra : 2 360 €
Non adhérent - inter : 1 080 €
Non adhérent - intra : 2 920 €

Certification UIMM : 300 € HT

Pour les évaluateurs de jury de certification de la métallurgie, nous consulter. Cette formation est finançable dans le cadre du CPF.

UIMM
Loire-Atlantique

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

CLASSIFICATION



Contact

Florence André
Responsable du Pôle
Compétences
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. f.andre@ui44.fr

L'ASSURANCE DE BÂTIR UNE CLASSIFICATION CONFORME AUX NOUVEAUX TEXTES CONVENTIONNELS

Objectifs

- Assurer le passage à la nouvelle classification
- Rédiger les fiches descriptives d'emploi
- Côté les postes

Nos atouts

- Connaissance des nouveaux systèmes de classification
- Mesure des conséquences et implications du nouveau système sur le dispositif conventionnel

Livrable

- Fiches descriptives d'emploi
- Rapport d'audit mentionnant les cotations obtenues

Tarif

- Nous consulter



RECRUTEMENT



Contact

Florence André
Responsable du Pôle
Compétences
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. f.andre@ui44.fr

UN ACCOMPAGNEMENT POUR AMÉLIORER VOTRE PERFORMANCE GLOBALE

Objectifs

- Un état des lieux de vos pratiques de recrutement et proposition d'un plan d'actions afin :
 - d'améliorer votre marque employeur
 - de vous guider dans le choix des modes de diffusion
 - de rédiger des offres attractives et customisées

Nos atouts

- Une connaissance éprouvée de vos métiers et compétences
- Un job board www.industrie-recrute.fr qui facilite votre visibilité, et la lisibilité de vos offres
- Le cas échéant, une connaissance des dispositifs de formation et d'accès à l'emploi (POE, AFPR, méthodes MRS, Alternance, GEIQ Industrie, PMSMP, etc.)

Tarif

- Nous consulter



RH



Contact

Florence André
Responsable du Pôle
Compétences
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. f.andre@ui44.fr

UNE GESTION DE VOS COMPÉTENCES DE A À Z

Objectifs

- Accompagner l'entreprise dans l'anticipation des évolutions prévisibles de ses emplois, métiers et compétences
- Structurer et/ou professionnaliser l'environnement RH
- Identifier les points d'amélioration RH
- Déterminer des plans d'actions

Nos atouts

- Analyse du contexte de l'entreprise (son marché, ses produits, ses métiers, etc.)
- Analyse des pratiques et des documents internes : fiches de postes, entretiens professionnels, etc.
- Formation
- Recrutement, intégration, fidélisation
- Anticipation des départs, GPEC

Livrable

- Rapport écrit et détaillé
- Supports méthodologiques

Tarif

- Nous consulter



DIAG GÉNÉRIQUE



Contact

Aurore Durand
Responsable du Pôle
Industriel ECO
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. a.durand@ui44.fr

UN SOUTIEN RENFORCÉ POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA GESTION DES IMPACTS POUR PRÉPARER L'AVENIR

Objectifs

- Identifier les enjeux liés aux changements de l'entreprise
- Analyser vos pratiques sur les thématiques choisies (financière, industrielles, managériales, stratégiques, sociales, RH, HSE)
- Identifier les pistes de progrès et les formaliser

Nos atouts

- Diagnostic personnalisé sur-mesure sur les thématiques suivantes : accompagner la stratégie globale, gérer les compétences et l'employabilité, accompagner la stratégie financière, préserver la santé et la sécurité, maintenir l'emploi, accompagner le changement, optimiser la performance industrielle
- Une approche pluridisciplinaire : juridique, compétence, HSE et / ou financière
- Notre bonne connaissance des activités de nos entreprises et de leurs problématiques
- Une approche pragmatique pour organiser ou structurer votre entreprise dans un contexte particulier.
- Une action essentiellement terrain

Tarif

- Nous consulter





**Tu assembleras
les métaux au micron
près pour sécuriser
nos vies.**

Transformez votre vie iron-job.fr

 **AVEC
L'INDUSTRIE**
ON A UN Avenir à Fabriquer

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

L'entreprise reçoit deux exemplaires de la convention de formation prévue par la loi et s'engage à retourner un exemplaire signé à MECLA Services avant le début de la formation.

Les participants recevront une convocation à la formation par courrier ou par mail.

A l'issue de la formation, l'entreprise reçoit une facture.

Les factures sont payables sans escompte à réception, pour les formations inter-entreprises et intra-entreprises.

L'entreprise verse, par chèque ou virement, à MECLA Services, les sommes correspondant au coût de la prestation.

En cas de paiement effectué par un organisme financeur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Après plusieurs relances, écrites d'une part puis téléphoniques d'autre part, si celles-ci restent infructueuses, MECLA Services remet le dossier au contentieux.

Conditions d'annulation et de report :

Toute demande de report ou d'annulation a des répercussions sur le déroulement de la formation. Nous vous demandons de les limiter aux seuls cas de force majeure. Dans tous les cas, nous vous invitons à contacter votre interlocuteur le plus rapidement possible afin de trouver une solution.

En cas d'annulation trop tardive (moins de 4 jours ouvrés avant le début de la formation), nous serons dans l'obligation de vous facturer un dédit à titre d'indemnité forfaitaire :

- 80% du prix en cas d'annulation dans un délai inférieur ou égal à 2 jours ouvrés avant le début de la formation
- 50% du prix en cas d'annulation dans un délai compris entre 2 et 4 jours avant le début de la formation

MECLA Services se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'ouverture d'une formation, dans un délai de 8 jours avant le démarrage de l'action si celle-ci ne respecte pas un quota minimum de participants pour les formations inter-entreprises.

Tarifs :

Les tarifs des formations inter-entreprises, sont indiqués hors taxe, hors frais de restauration. Ils sont valables pour l'année en cours. Toute prestation spécifique fera l'objet d'une proposition commerciale.

Litiges :

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Commerce sera seul compétent pour régler le litige.

Toutes nos formations sont proposées par MECLA Services :

Société de services aux industries métallurgiques, électriques, électroniques et connexes de Loire-Atlantique.

SARL au capital de 7 625 €

SIREN 349 411 751

APE 7112 B

N° TVA FR 12 349 411 751

Parc Solaris, Bât. Arkam

10 chemin du Vigneau

44800 Saint-Herblain

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et en situation de handicap. En cas de demande particulière et pour le confort de ces personnes, merci de nous avertir en amont afin de nous permettre d'effectuer des adaptations qui s'avèreraient nécessaires à leur situation.

Toutes nos formations inter sont programmées pour l'année. Pour les formations en intra ou à la carte, nous serons en capacité de mettre en œuvre toute demande particulière au plus tard dans un délai de 3 mois après une demande formalisée.

La gestion administrative des formations de Mecla Services est confiée à Isabelle Malet. Pour toute interrogation ou demande spécifique, n'hésitez pas à la contacter.

Nos formations sont susceptibles d'être financées dans le cadre de votre Plan de Développement des Compétences. Votre dossier de prise en charge doit être constitué auprès de votre organisme financeur (OPCO).

Certaines sessions de formation et d'information sur la prévention des risques professionnels bénéficient du concours financier de la branche Accidents du Travail et Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés.

Les formations sont limitées à 15 personnes. Les inscriptions sont prises en compte par ordre chronologique. En dessous de 5 participants, les sessions ne pourront être maintenues.

Les formations se dérouleront, en principe, dans les locaux de l'UIMM Loire-Atlantique :

10 chemin du Vigneau
Parc Solaris, bâtiment Arkam
44800 Saint-Herblain

Formations et prestations assurées par :



MECLA Services - UIMM Loire-Atlantique

Parc Solaris - Bâtiment Arkam
10 Chemin du Vigneau - 44800 Saint-Herblain
Tél. 02 51 72 92 60 - Mail. ui44@ui44.fr
www.uimm-loire-atlantique.fr



@UIMM44